



AVENUE DE L'EUROPE

Réalisation d'une piste cyclable et de plateaux ralentisseurs

Dans le cadre de la **sécurisation des abords des établissements scolaires et des équipements sportifs**, et de **l'amélioration des mobilités douces**, des **aménagements** sont prévus sur **l'avenue de l'Europe, à partir du 22 septembre** et pour une durée totale estimée à **deux mois**.

Les travaux réalisés seront les suivants :

- **Piste cyclable** : entre le rond-point de la Gendarmerie et le rond-point de l'avenue de Brianne
- **Plateau ralentisseur devant le collège**, à l'emplacement actuel du passage piéton.
- **Plateau ralentisseur au niveau du mail piétonnier / école Cézanne**, au niveau du passage piéton situé en amont de l'école Cézanne.

Planning des travaux, actualisé :

- **Lundi 22 septembre** : démarrage des travaux.
- **Jusqu'au 20 octobre** : circulation alternée
- **Du 20 au 31 octobre**, l'Avenue de l'Europe pourra être **fermée** pour permettre la réalisation du plateau ralentisseur devant le collège et des enrobées. L'accès au parking d'Ansolia sera maintenu le plus longtemps possible
- **Durée totale des travaux estimée : 2 mois.**

Mercipour votre compréhension et votre vigilance.